

Immeuble d'habitation

Chemin Jean-Philippe-Loys-de-Villardin 8, Lausanne

Parcelle 88, ECA 4298



Etude historique

Bruno Corthésy

Avril 2025



Bureau de recherche en histoire de l'architecture

Bruno Corthésy, avenue Louis-Vulliemin 10, 1005 Lausanne

021/311 70 46, bruno.corthesy@citycable.ch, www.brha.expert

L'immeuble chemin de Villardin 8 à Lausanne est construit en 1927 par l'architecte Philippe Gugy pour Fernand Roy dans le style régionaliste. Implanté dans un quartier résidentiel en ordre discontinu et au centre d'une parcelle végétalisée, le bâtiment répond au type de la villa locative, constituée de quatre niveaux (sous-sol, étages et combles habitables) avec un appartement par étage. Le recensement architectural du canton de Vaud lui a attribué la valeur 4¹.

Implantation

L'immeuble est construit en-dehors du centre historique de Lausanne, dans un secteur qui ne se développe qu'au début du XX^e siècle. Située entre les axes anciens constitués par les actuelles avenue d'Echallens et avenue de France, la parcelle où sera édifié le bâtiment fait alors partie d'un pré destiné à la pâture et se trouve à proximité de plantations de vigne (fig. 1 et 2). En 1896, la trame urbaine, construite avec une certaine densité, s'arrête en direction de l'ouest plus ou moins à la hauteur du chemin du Cerisier. En 1912, le secteur apparaît beaucoup plus abondamment bâti (fig. 3 et 4). Des opérations immobilières, de toute évidence coordonnées, colonisent cette partie de Lausanne en différentes poches, laissant encore de nombreuses zones affectées à leurs anciennes fonctions rurales. Le côté sud de l'avenue des Bergières se voit ainsi occupé par toute une série de villas locatives du même type sur des parcelles en lanière. Une implantation en ordre non-contigu est également réalisée plus à l'ouest, de part et d'autre du chemin de la Dranse. En 1937, tout le quartier autour de la maison Villardin 8 est bâti, suivant une même typologie de villas locatives de deux ou trois étages implantées au milieu d'une parcelle végétalisée (fig. 5 et 6).

¹ www.recensementarchitectural.vd.ch.



Fig. 1. Carte de Lausanne, 1896. En rouge, l'emplacement de Villardin 8.

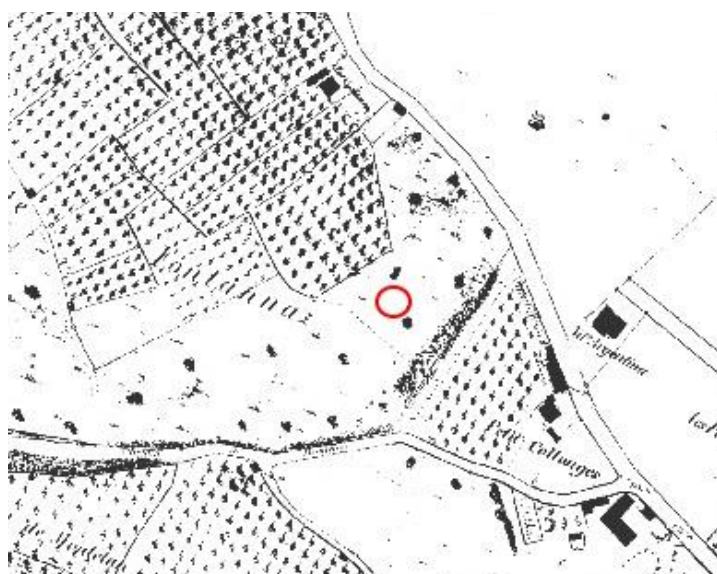


Fig. 2. Carte de Lausanne, 1896. En rouge, l'emplacement de Villardin 8.



Fig. 3. Carte de Lausanne, 1912. En bleu, l'emplacement de Villardin 8.

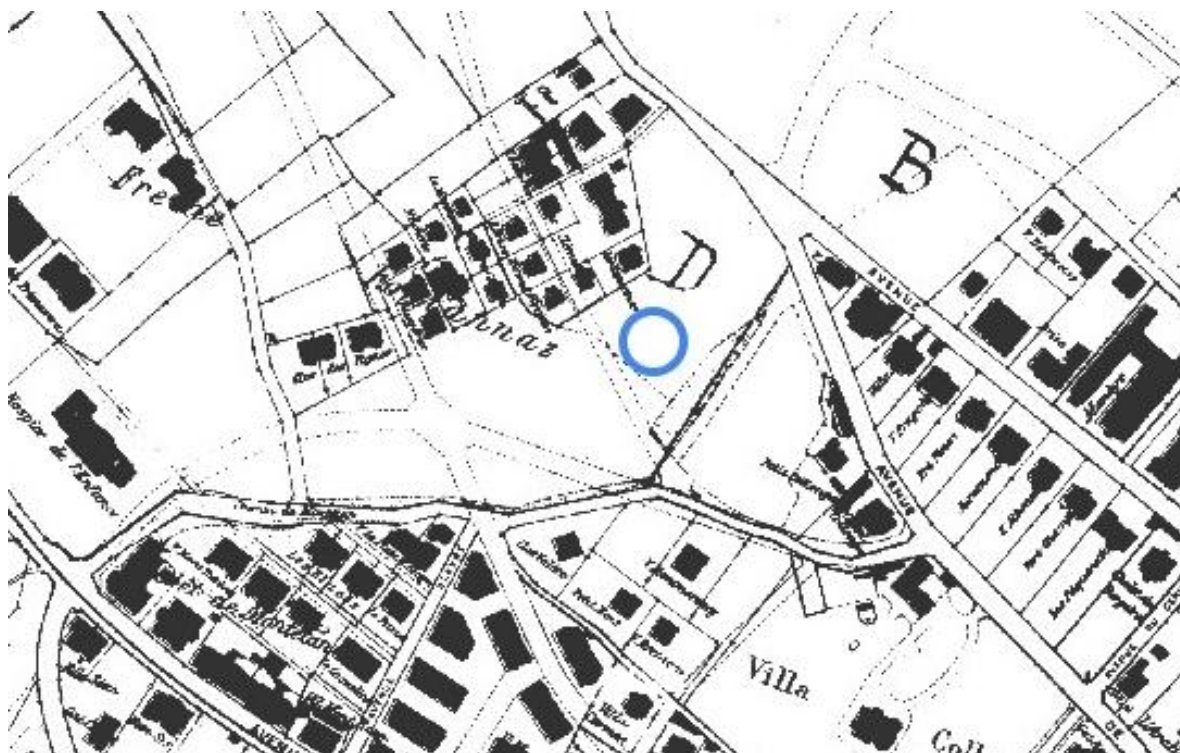


Fig. 4. Carte de Lausanne, 1912. En bleu, l'emplacement de Villardin 8.



Fig. 5. Carte de Lausanne, 1937. En bleu, l'emplacement de Villardin 8.

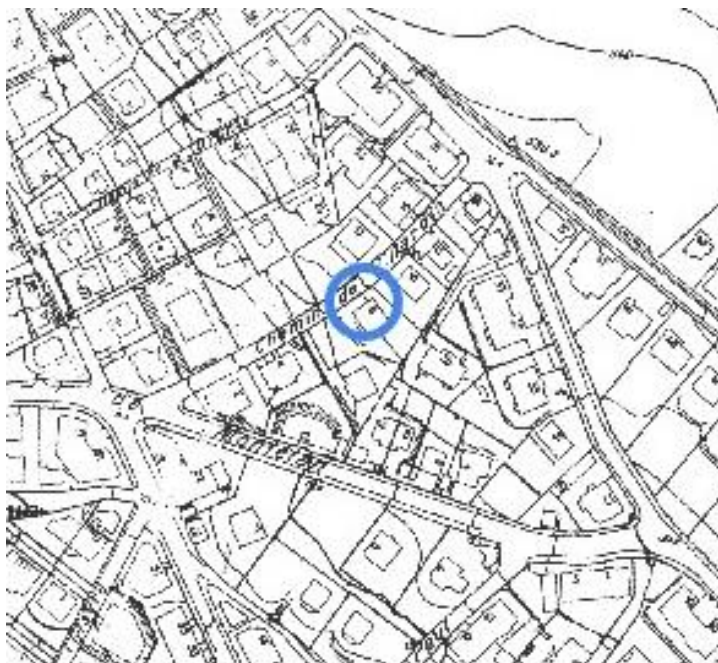


Fig. 6. Carte de Lausanne, 1937. En bleu, l'emplacement de Villardin 8.

La construction

La maison est construite en 1927 par l'architecte Philippe Gugy. Philippe Gugy ou Guggi (1877-1954) n'est pas un acteur de premier plan dans le domaine de la construction à Lausanne. La littérature spécialisée ne donne que peu d'information à son sujet, mais il est toutefois cité par deux fois dans *L'Inventaire suisse d'architecture. 1850-1920* consacré à Lausanne². Sept autres constructions lui sont attribuées dans cette ville³.



Fig. 7. Funiculaire 8, 1906, et Harpe 16 b, 1907, par P. Gugy (www.recensementarchitectural.vd.ch).

Implantée en haut d'une parcelle s'inclinant vers le sud, la villa locative Villardin 8 oriente sa façade principale du côté le plus ensoleillé et place son entrée sur la face opposée, au nord (fig. 8). De plan presque carré, elle compte, au-dessus d'un socle en légère saillie, quatre niveaux d'habitation revêtus d'un crépi rustique, l'attique étant séparé des étages inférieurs par un bandeau continu (fig. 10). Légèrement retroussé et largement débordant, le toit à quatre pans est recouvert de tuiles et percé de larges lucarnes. Les fenêtres hautes sont pourvues d'encadrements saillants, avec tablette, feuillures et contrevents en bois. La travée centrale sud, du côté du jardin, est occupée par des balcons soutenus par des colonnettes (fig. 10). L'entrée au nord est précédée de trois marches et abritée par une marquise en bois avec bras de force chantournés (fig. 11).

A l'intérieur, les étages sont reliés par une cage d'escalier avec marches en granit (fig. 17). Le sous-sol avec plafond en briques et dînes métalliques comporte encore nombre de menuiseries et autres éléments d'origine (fig. 15 et 16). Organisés autour d'un couloir central, les appartements possèdent encore leurs boiseries, serrureries et parquets d'origine. Les cuisines et les salles de bains ont en revanche été passablement modernisées (fig. 19-24).

Le jardin est planté de quelques arbres de grande taille et agrémenté d'une rocaille au sud-ouest (fig. 25-27). Le garage au sud-ouest a été construit en 1963 et agrandi par la suite (fig. 28).

En résumé, le bâtiment est tout à fait représentatif de l'architecture du début du XX^e siècle, et plus spécifiquement des années 1920, dans un mélange caractéristique de régionalisme simplifié et d'éléments classiques. Il n'a pas subi de transformation majeure, conservant sa volumétrie, son aspect extérieur et une grande partie de sa décoration intérieure. A l'exception de la construction d'un garage, puis d'une extension, la parcelle est également demeurée semblable à son état d'origine.

² /NSA. Berne : la Société d'histoire de l'art en Suisse, 1990, vol. 5, pp. 333 et 341.

³ Immeuble d'habitation, Funiculaire 8, 1906 ; immeuble d'habitation, Harpe 16 b, 1907 ; atelier automobile, Maupas, 23 b, 1909 ; immeuble d'habitation, Aubépines 9-13, 1910 ; villa, Rosière 17, 1913 ; maison, Rovéréaz 40, 1920 ; maison, Rovéréaz 42, 1942 (Archives de la Ville de Lausanne (AVL), dossiers de mise à l'enquête publique).

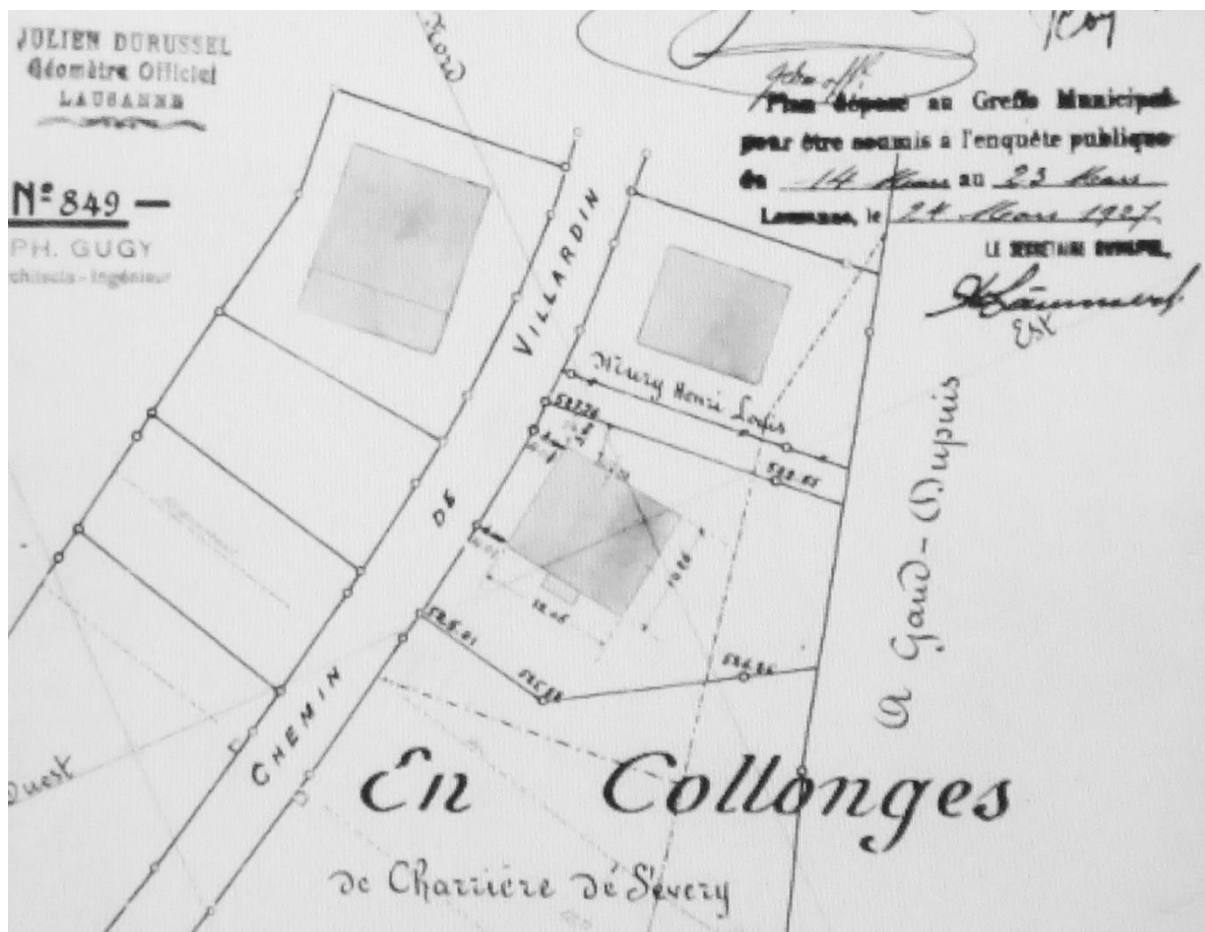


Fig. 8. Plan de situation, 1927 (AVL , dossiers de mise à l'enquête publique).



Fig. 9. En rouge, l'emplacement du garage construit en 1963 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).



Fig. 10. Façade sud.



Fig. 11. Façade nord et porte d'entrée nord.



Fig. 12. Façade nord, rez-de-chaussée, fenêtre de la cuisine et ventilation pour le garde-manger.



Fig. 13. Façade est.



Fig. 14. Façade ouest.



Fig. 15. Sous-sol, porte d'accès depuis la cage d'escalier, peintre en faux bois.



Fig. 16. Sous-sol.



Fig. 17. Rez-de-chaussée, cage d'escalier.



Fig. 18. 1^{er} étage.



Fig. 19. Rez-de-chaussée, angle sud-ouest.



Fig. 20. Rez-de-chaussée, sud.

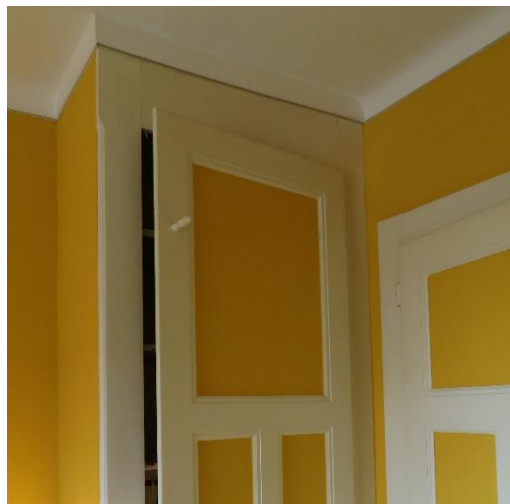


Fig. 21. Rez-de-chaussée, angle sud-est.

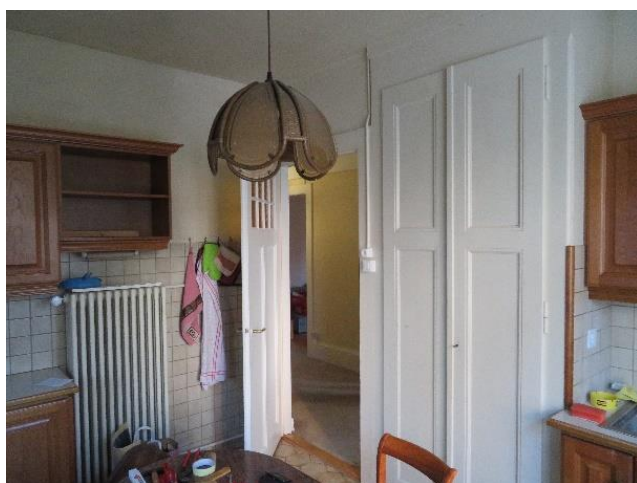
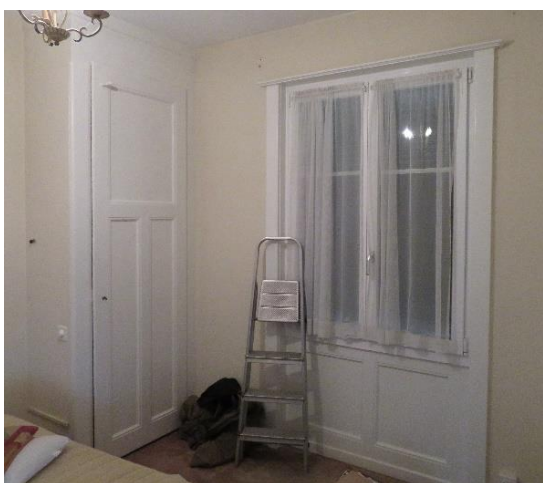


Fig. 22. Rez-de-chaussée, angle nord-est et cuisine dans l'angle nord-ouest.



Fig. 23. Rez-de-chaussée, porte d'entrée intérieur, judas.



Fig. 24. Rez-de-chaussée, salle de bains à l'est et sanitaires à l'ouest.

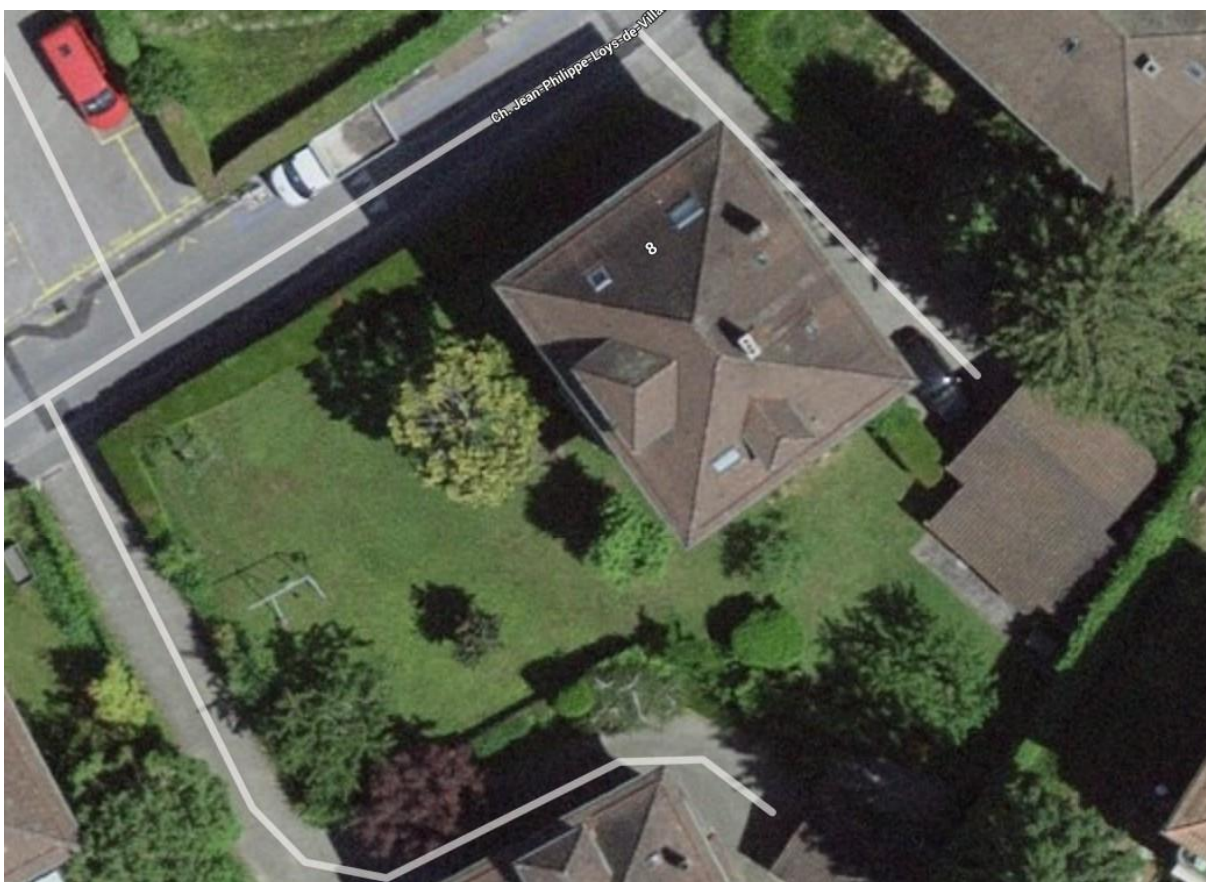


Fig. 25. Vue satellite (www.recensementarchitectural.vd.ch).



Fig. 26. Jardin au sud.



Fig. 27. Aménagement du jardin, dans sa partie ouest.



Fig. 28. Annexe et garage à l'est.

Environnement urbain



Fig. 29. En jaune, l'emplacement de Villardin 8 (www.recensementarchitectural.vd.ch).

Le quartier entourant le bâtiment a été recensé par l'Inventaire ISOS (Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse) (fig. 30)⁴. Il est placé en catégorie B et désigné par un objectif de la sauvegarde B⁵. L'ISOS le décrit ainsi :

« Secteur résidentiel structuré par trois axes routiers parallèles – les avenues d'Echallens, de France et Collonges – qui suivent plus ou moins fidèlement les courbes de niveaux, rues secondaires perpendiculaires ; bâti s'alignant le long des axes, quelques maisons locatives, fin 19^e – déb. 20^e s., ess. immeubles d'habitation d'env. cinq niveaux entourés de jardins, 1^{er} q. 20^e s., même typologie se retrouvant souvent dans un petit groupe de bâtiments voisins, quelques comblements au cours du 20^e s. »

Le bâtiment Villardin 8 correspond donc aux caractéristiques générales définies par l'ISOS pour l'ensemble du secteur, à savoir qu'il s'agit d'un immeuble d'habitation de cinq niveaux entouré d'un jardin, construit dans le 1^{er} quart du XX^e siècle (1927).

⁴ www.recensementarchitectural.vd.ch.

⁵ Catégorie B (la partie de site a une structure d'origine) : l'organisation spatiale historique est conservée ; la plupart des bâtiments présente les caractéristiques propres à une même époque ou à une même région. Objectif de la sauvegarde B (sauvegarde de la structure) : la sauvegarde de la structure signifie conserver la disposition et la forme des constructions et des espaces libres ainsi que sauvegarder intégralement les caractéristiques et les éléments essentiels pour la structure.

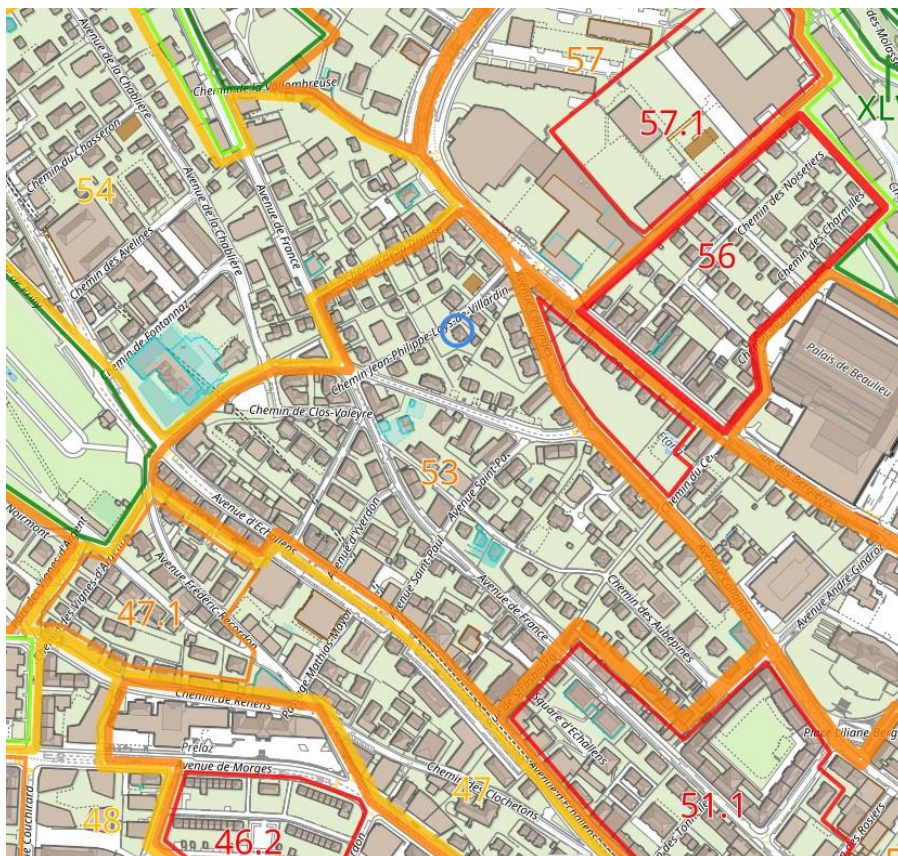


Fig. 30. Inventaire ISOS. En bleu, l'emplacement de Villardin 8.

Le recensement architectural de canton de Vaud attribue à un grand nombre de bâtiments du secteur la valeur 4, à l'instar de l'immeuble Villardin 8 (fig. 31)⁶. Cette valeur est définie ainsi : objet bien intégré et présentant un intérêt du point de vue patrimonial. Le fait qu'un grand nombre de bâtiments du secteur soit doté de la même valeur confère une certaine cohérence patrimoniale à l'ensemble.

A proximité, au nord-est, a été identifié un site à valeur patrimoniale (note 3) défini ainsi : « Extension résidentielle en périphérie amorcée dès le déb. du 20^e s., densification tout au long du 20^e s. avec d'abord l'apparition de maisons individuelles et de maisons locatives entourées de jardins à l'allure de campagne [...] »⁷. Le bâtiment Villardin 8 correspond également à cette définition et peut donc être considéré comme parfaitement intégré dans son environnement.

La comparaison avec d'autres bâtiments implantés à proximité immédiate montre une grande parenté historique, typologique et stylistique, confirmant ainsi le caractère d'ensemble patrimonial que revêt tout le quartier (fig. 32 et 33)

⁶ www.recensementarchitectural.vd.ch.

⁷ www.recensementarchitectural.vd.ch.

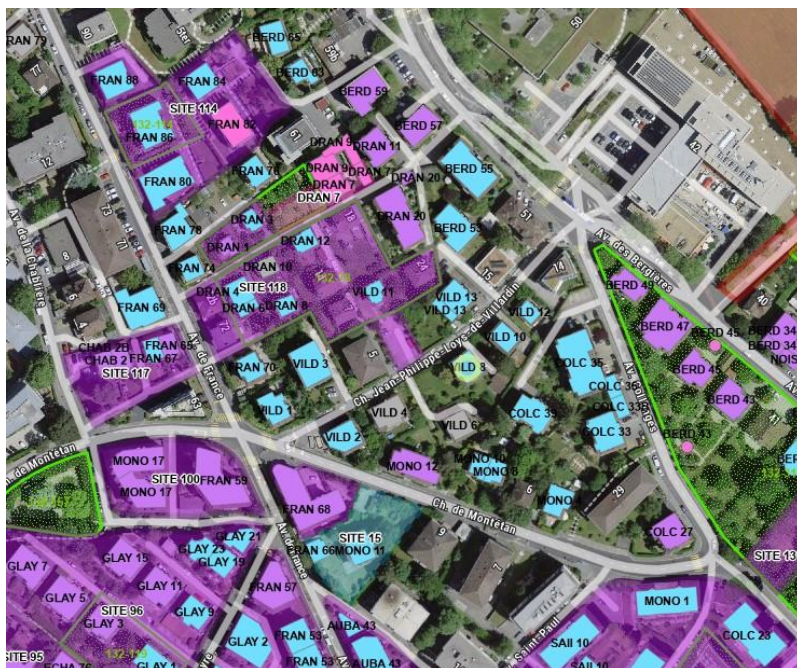


Fig. 31. Recensement architectural du canton de Vaud. En bleu, les bâtiments de valeur 4 ; en violet, des sites de valeur 3 (www.recensementarchitectural.vd.ch).



Fig. 32. Villardin 10 et 13, note 4 (photo 2021, www.recensementarchitectural.vd.ch).



Fig. 33. France 69 et 70, Bergières 53, note 4 (photo 2021, www.recensementarchitectural.vd.ch).

Conclusion

Bien qu'il ne soit pas dû à un architecte d'une grande notoriété, Philippe Gury, le bâtiment Villardin présente un intérêt patrimonial en raison de son caractère très représentatif pour son époque. Cette valeur de représentation réside dans sa typologie de villa locative, son implantation au milieu d'une parcelle végétalisée et son style architectural mêlant régionalisme et classicisme et se manifestant aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Tous ces éléments n'ont en outre pas subi de modification majeure, à l'exception des cuisines et des salles de bains, et le bâtiment peut donc être considéré dans un très bon état de conservation.

Cependant, plus que par ses qualités propres qui font partie de la production courante de son époque, c'est par son appartenance à un ensemble de bâtiments au niveau du quartier présentant les mêmes caractéristiques que l'immeuble Villardin 8 revêt son principal intérêt patrimonial. Il faut souligner que ce type d'ensemble, villas locatives en ordre discontinu construites dans le premier quart du XX^e siècle, constitue une des caractéristiques principales du développement de l'urbanisme lausannois. Il est donc à prendre particulièrement en considération afin de conserver à la ville de Lausanne son caractère propre.

Pour ces raisons, nous recommandons la conservation entière du bâtiment Villardin 8, dans son aspect extérieur et intérieur (à l'exception des cuisines et des salles de bains), ainsi que dans ses aménagements extérieurs. Une rénovation simple dans le respect des règles de l'art (matériaux, techniques, ornements, etc.) devrait en assurer la sauvegarde.